



Chers (futurs) parents,

En tant qu'Accompagnant·e Périnatal·e CeFAP® et membre actif de l'AFAP (Association professionnelle Francophone de l'Accompagnement Périnatal), nous sommes reconnus « **Praticiens Labellisés** » par la mutuelle **ASETYS**.

Cela signifie que l'accompagnement dont vous bénéficiez est pris en charge par cette mutuelle.

ASETYS est une complémentaire santé spécialisée dans la prise en charge des Thérapies Naturelles et des pratiques de Bien-Etre.

L'objectif est de rendre possible à tous leurs adhérents, l'accès aisé et sécurisé aux parcours, consultations et/ou séances de Thérapies Naturelles ainsi qu'aux Produits Naturels tellement utiles et plébiscités de nos jours.

A ce jour, ASETYS, est la seule mutuelle prenant en charge l'accompagnement périnatal. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous rendre sur leur site <https://asetys.fr/asetys-nature/> afin d'effectuer une demande de devis personnalisé.

En effet, en fonction de l'accompagnement dont vous souhaitez bénéficier, il pourrait être avantageux, d'un point de vue financier, d'adhérer à ASETYS.

Aussi, si vous bénéficiez déjà d'une complémentaire santé, vous pouvez faire une demande de prise en charge auprès de cette dernière. En effet, nombre de mutuelles acceptent de nouvelles prises en charge si les demandes sont récurrentes.

Afin de faciliter vos démarches, nous pouvons, à votre demande, vous faire part d'une lettre type à envoyer à votre mutuelle.